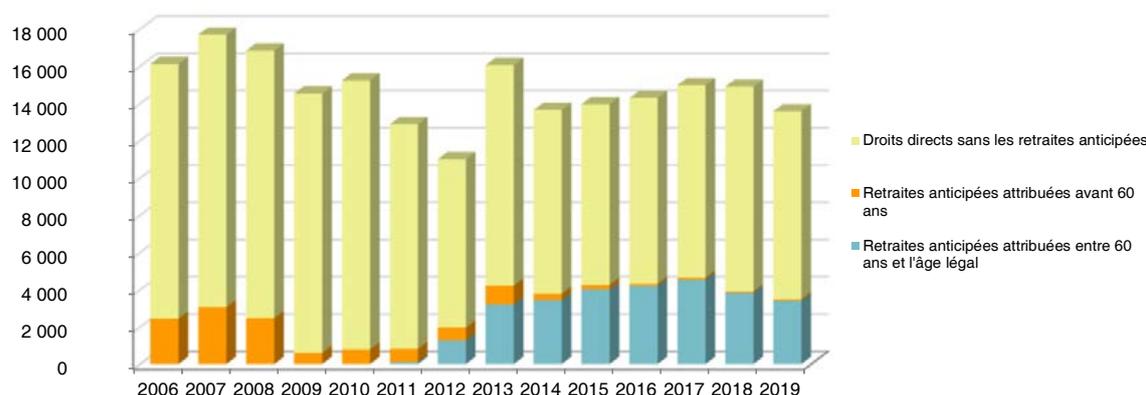


Retraités résidant en Carsat Auvergne

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 709	10 522	17 231
Droits directs (retraites personnelles)	6 040	7 522	13 562
Droits dérivés (retraites de réversion)	669	3 000	3 669
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	468	740	1 208

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 620	1 035	3 655
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	76,5 ans	73,8 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	8,5%	10,8%	9,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	9,9%	11,8%	10,9%
Polypensionnés ⁽³⁾	32,5%	31,1%	31,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	140 987	182 548	323 535
Retraités percevant un droit direct seul	134 587	127 671	262 258
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 130	8 535	9 665
Retraités percevant les deux à la fois	5 270	46 342	51 612
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,9%	3,3%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	33 250	11 413	44 663
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,1 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	760 €	615 €	678 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 120 €	974 €	1 050 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,4%	54,0%	39,5%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

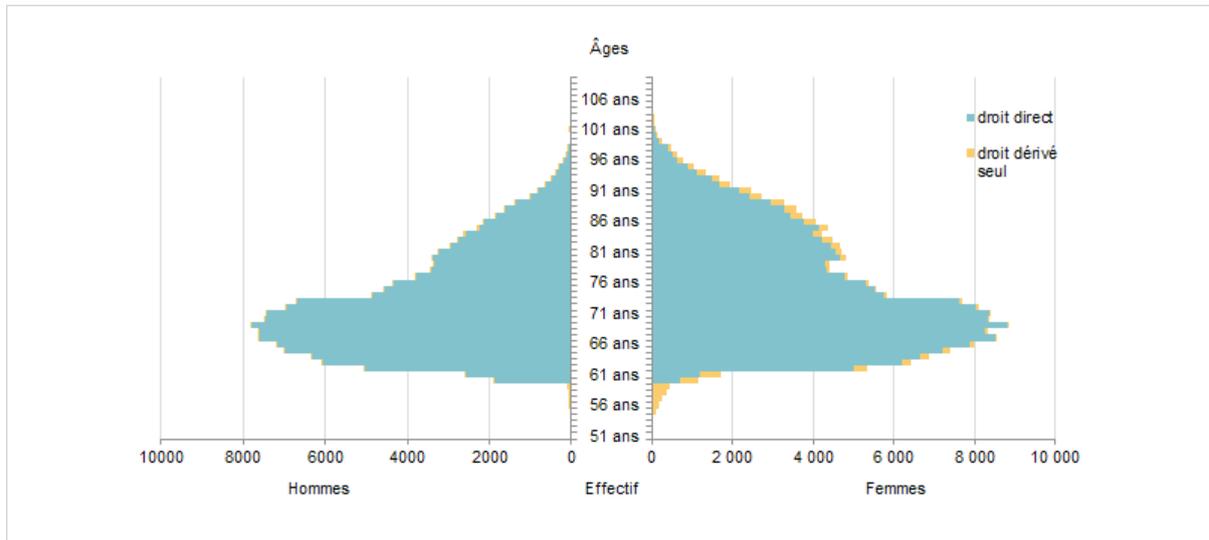
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

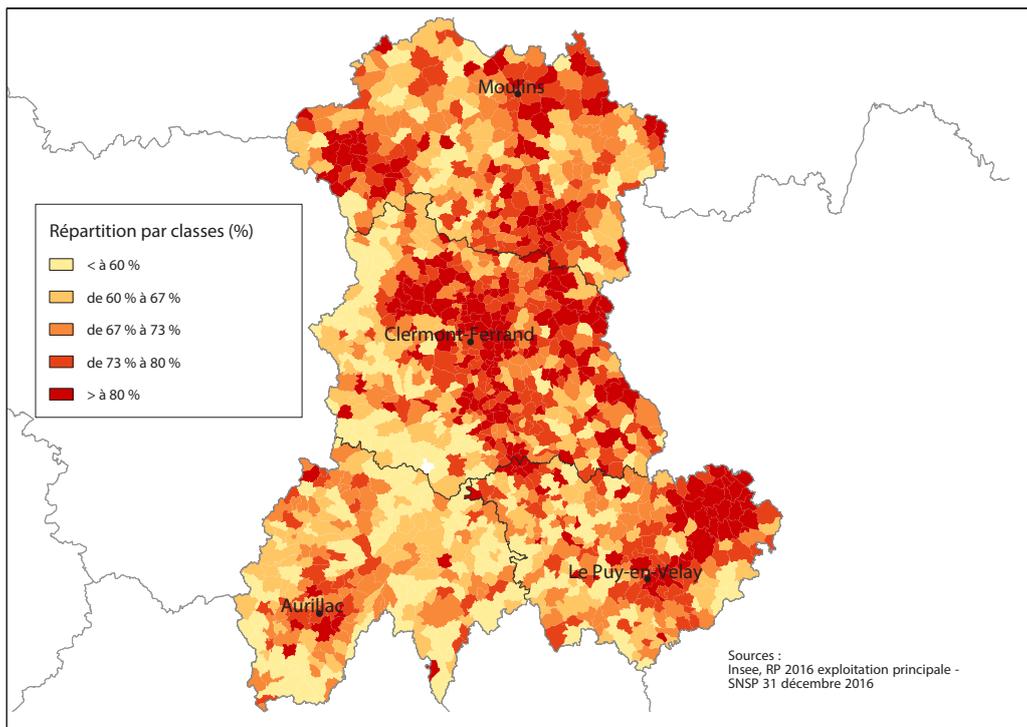
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Auvergne

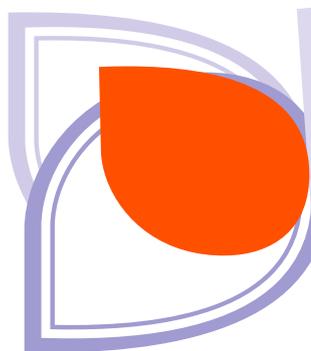


Prestataires payés par la Carsat Auvergne

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
03 - Allier	34 163	46 201	80 364
15 - Cantal	13 522	18 546	32 068
43 - Haute-Loire	21 283	27 019	48 302
63 - Puy-de-Dôme	60 119	75 760	135 879
Total Carsat Auvergne	129 087	167 526	296 613
Total hors Carsat Auvergne	24 243	24 057	48 300
Ensemble des prestataires	153 330	191 583	344 913

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

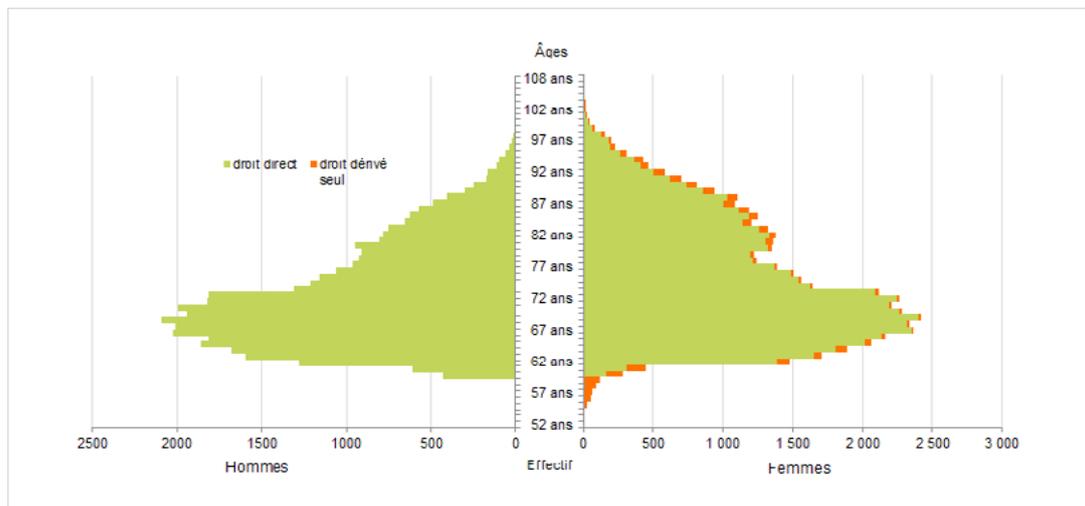


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 674	2 828	4 502
Droits directs (retraites personnelles)	1 480	1 989	3 469
Droits dérivés (retraites de réversion)	194	839	1 033
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	152	264	416
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	613	271	884
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	76,6 ans	73,9 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	34,0%	29,7%	31,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 104	51 185	89 289
Retraités percevant un droit direct seul	36 306	35 168	71 474
Retraités percevant un droit dérivé seul	328	2 329	2 657
Retraités percevant les deux à la fois	1 470	13 688	15 158
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,3%	3,9%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 105	3 384	12 489
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,4 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	759 €	621 €	680 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 109 €	962 €	1 037 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,9%	54,4%	39,8%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

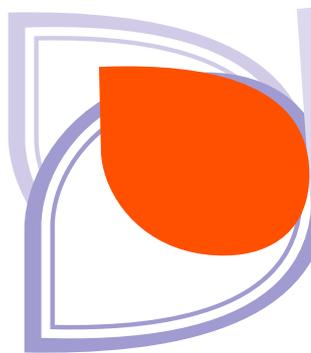
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

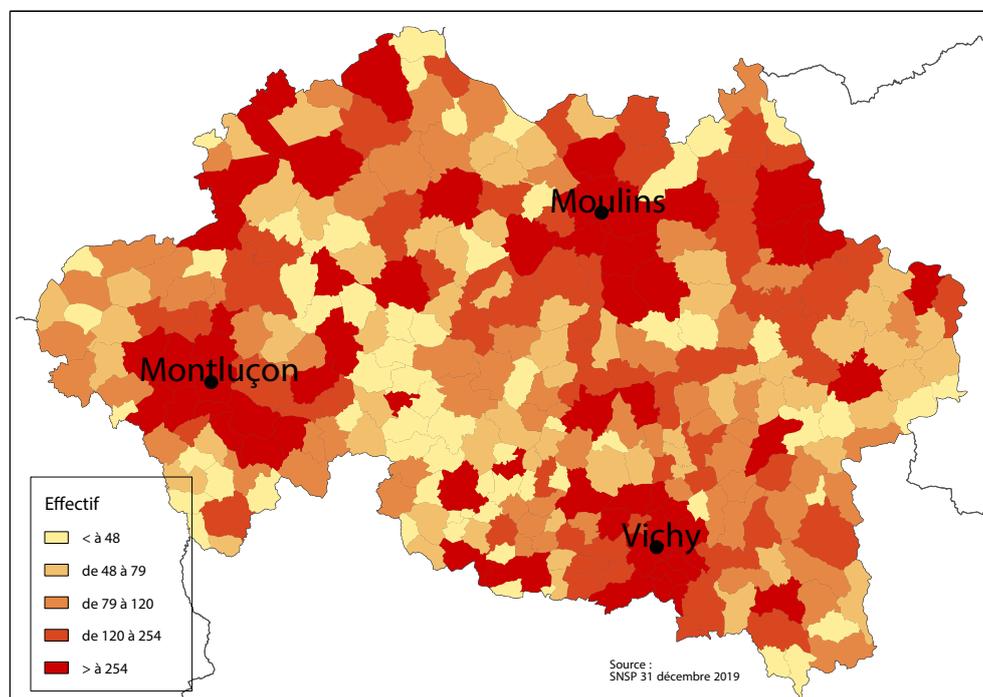
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



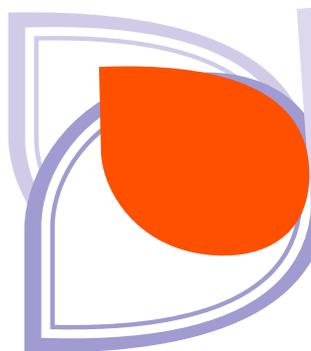
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montluçon			
Nombre total de retraités	3 693	5 930	9 623
Retraités percevant un droit direct seul	3 531	3 654	7 185
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	297	306
Retraités percevant les deux à la fois	153	1 979	2 132
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	5,4%	5,3%
Vichy			
Nombre total de retraités	2 989	5 138	8 127
Retraités percevant un droit direct seul	2 869	3 390	6 259
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	205	215
Retraités percevant les deux à la fois	110	1 543	1 653
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	6,7%	6,8%
Moulins			
Nombre total de retraités	1 749	2 900	4 649
Retraités percevant un droit direct seul	1 666	1 925	3 591
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	145	148
Retraités percevant les deux à la fois	80	830	910
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	6,5%	6,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

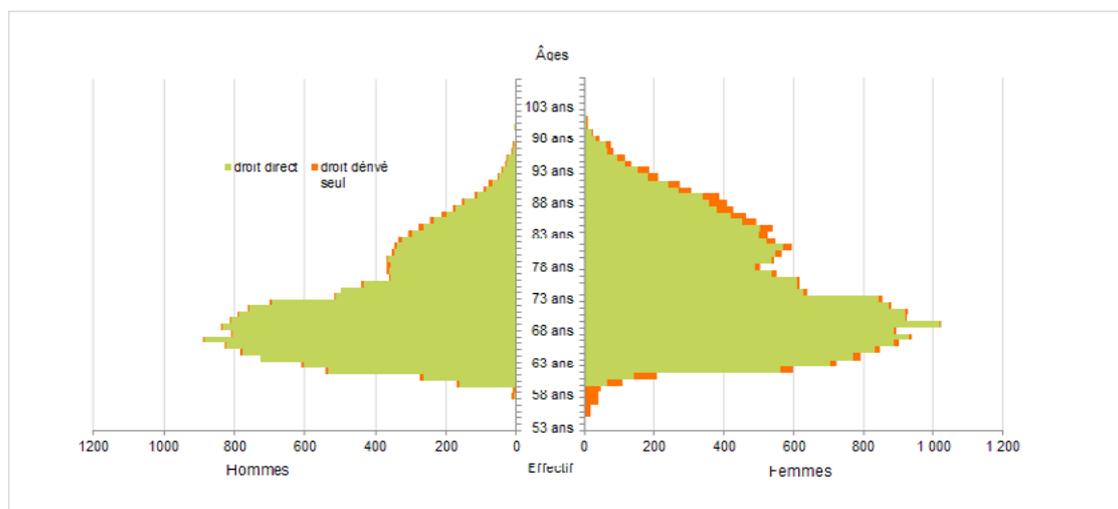


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	749	1 187	1 936
Droits directs (retraites personnelles)	645	838	1 483
Droits dérivés (retraites de réversion)	104	349	453
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	40	77	117
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	269	111	380
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	77,4 ans	73,7 ans	74,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	38,4%	33,2%	35,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	15 364	20 688	36 052
Retraités percevant un droit direct seul	14 444	14 532	28 976
Retraités percevant un droit dérivé seul	253	1 068	1 321
Retraités percevant les deux à la fois	667	5 088	5 755
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,8%	3,1%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 697	1 225	4 922
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,2 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	612 €	534 €	567 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 068 €	946 €	1 006 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	29,8%	60,4%	47,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

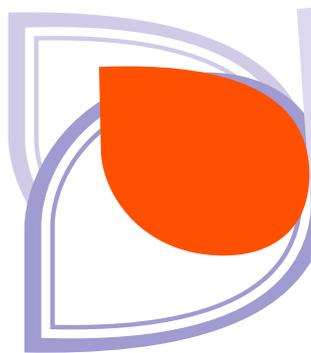
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

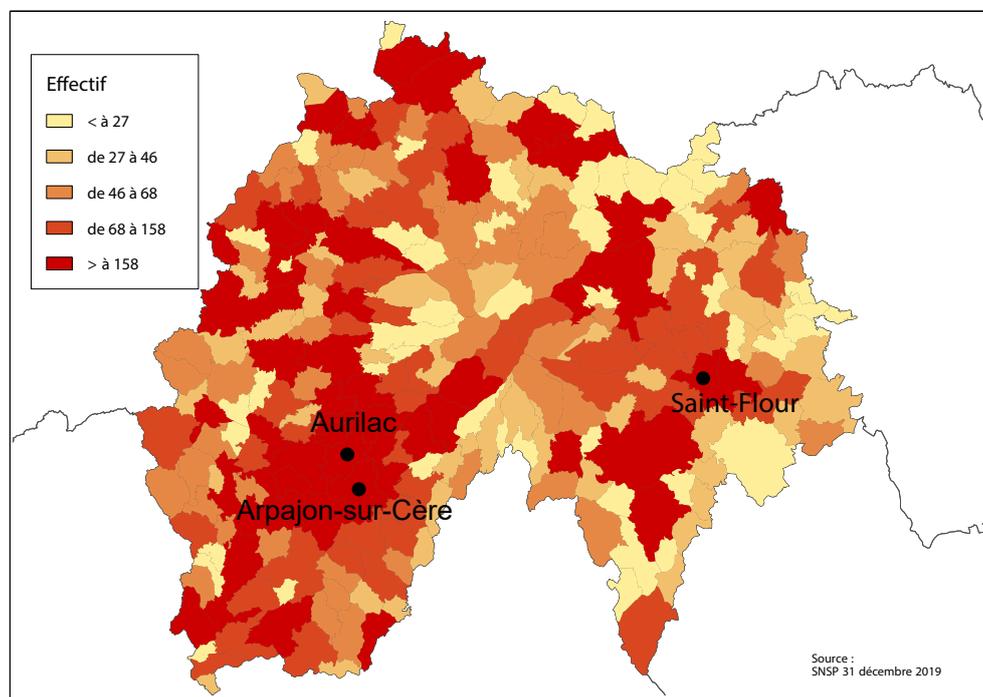
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



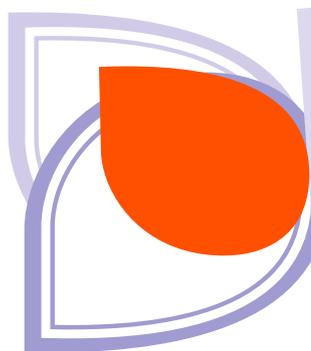
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Aurillac			
Nombre total de retraités	2 595	3 993	6 588
Retraités percevant un droit direct seul	2 465	2 743	5 208
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	191	206
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 059	1 174
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	4,9%	4,7%
Arpajon-sur-Cère			
Nombre total de retraités	739	876	1 615
Retraités percevant un droit direct seul	703	646	1 349
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	48	56
Retraités percevant les deux à la fois	28	182	210
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,1%	2,3%	1,7%
Saint-Flour			
Nombre total de retraités	630	888	1 518
Retraités percevant un droit direct seul	601	607	1 208
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	44	50
Retraités percevant les deux à la fois	23	237	260
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	3,2%	3,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

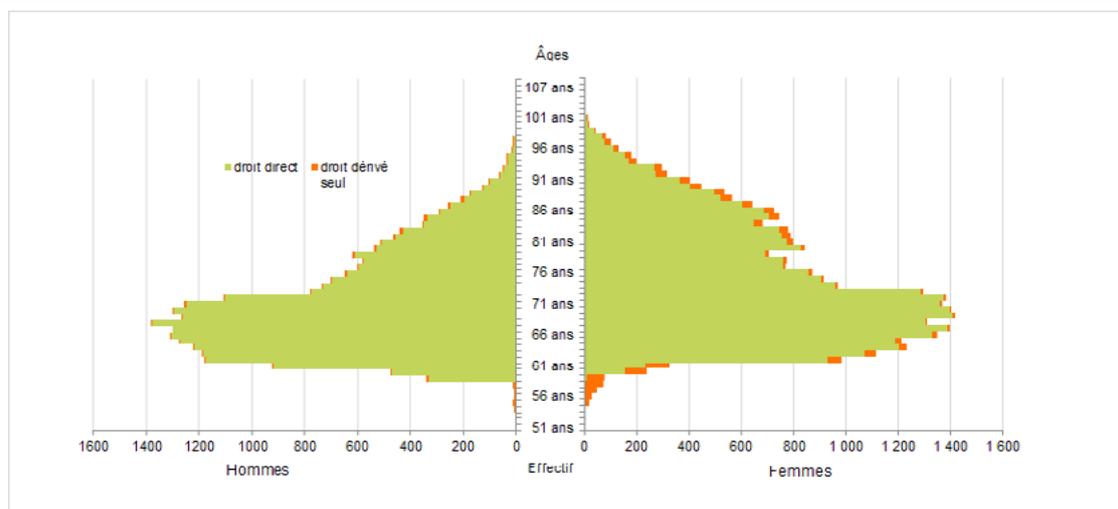


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 189	1 865	3 054
Droits directs (retraites personnelles)	1 050	1 344	2 394
Droits dérivés (retraites de réversion)	139	521	660
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	70	96	166
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	446	176	622
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,1 ans	73,8 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	31,0%	31,3%	31,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 324	30 615	54 939
Retraités percevant un droit direct seul	23 011	21 539	44 550
Retraités percevant un droit dérivé seul	240	1 331	1 571
Retraités percevant les deux à la fois	1 073	7 745	8 818
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,5%	3,0%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 784	1 696	7 480
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	75,0 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	725 €	606 €	658 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 094 €	937 €	1 018 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,3%	57,7%	42,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

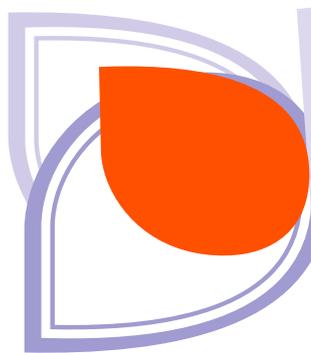
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

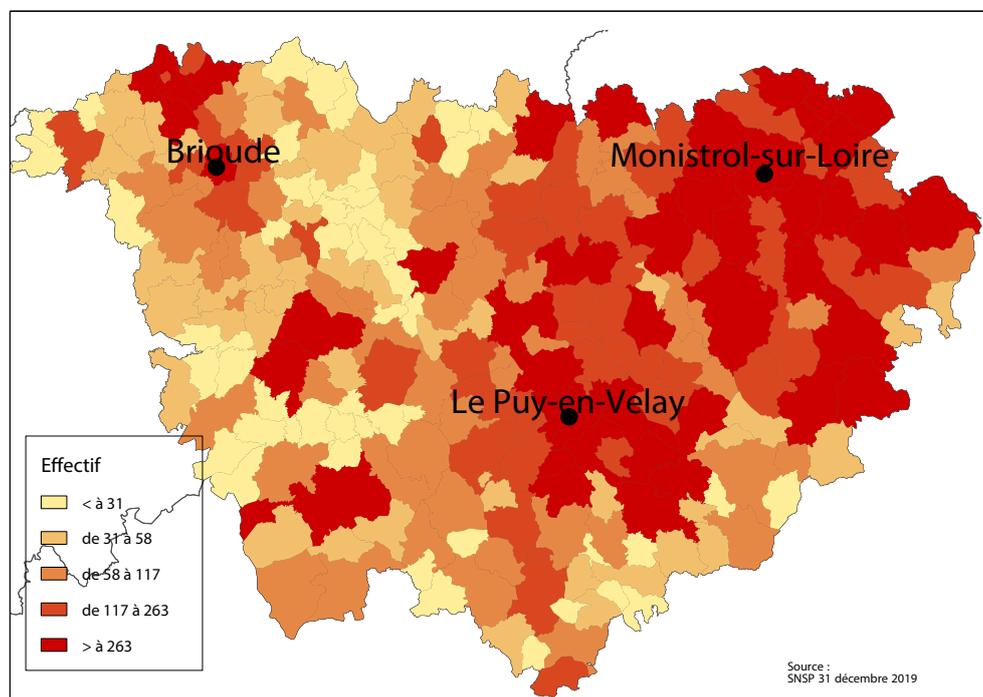
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune

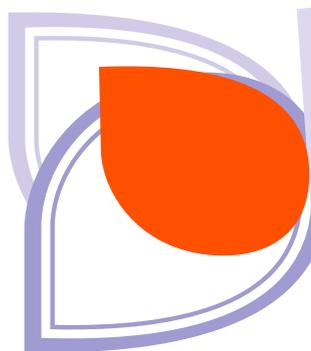


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Puy-en-Velay (Le)			
Nombre total de retraités	1 753	2 712	4 465
Retraités percevant un droit direct seul	1 672	1 888	3 560
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	109	118
Retraités percevant les deux à la fois	72	715	787
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,7%	6,5%	7,4%
Monistrol-sur-Loire			
Nombre total de retraités	855	1 068	1 923
Retraités percevant un droit direct seul	810	730	1 540
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	45	53
Retraités percevant les deux à la fois	37	293	330
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	1,3%	1,5%
Brioude			
Nombre total de retraités	700	1 090	1 790
Retraités percevant un droit direct seul	668	716	1 384
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	67	70
Retraités percevant les deux à la fois	29	307	336
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	5,6%	4,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

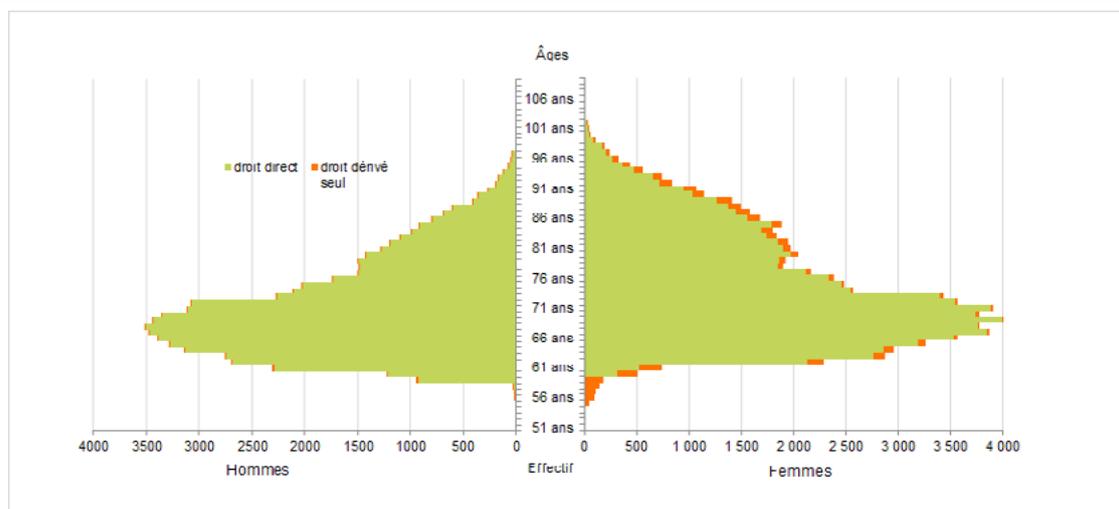


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 097	4 642	7 739
Droits directs (retraites personnelles)	2 865	3 351	6 216
Droits dérivés (retraites de réversion)	232	1 291	1 523
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	206	303	509
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 292	477	1 769
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,9 ans	62,4 ans
Droits dérivés	76,9 ans	73,8 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	30,9%	31,3%	31,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	63 195	80 060	143 255
Retraités percevant un droit direct seul	60 826	56 432	117 258
Retraités percevant un droit dérivé seul	309	3 807	4 116
Retraités percevant les deux à la fois	2 060	19 821	21 881
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,7%	3,1%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 664	5 108	19 772
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	75,0 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	810 €	636 €	712 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 143 €	1 000 €	1 077 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,7%	50,7%	36,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

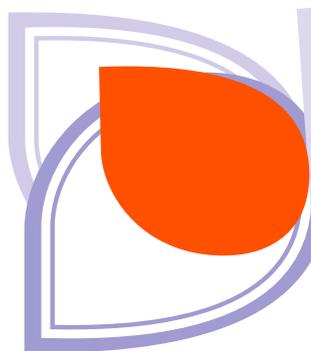
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

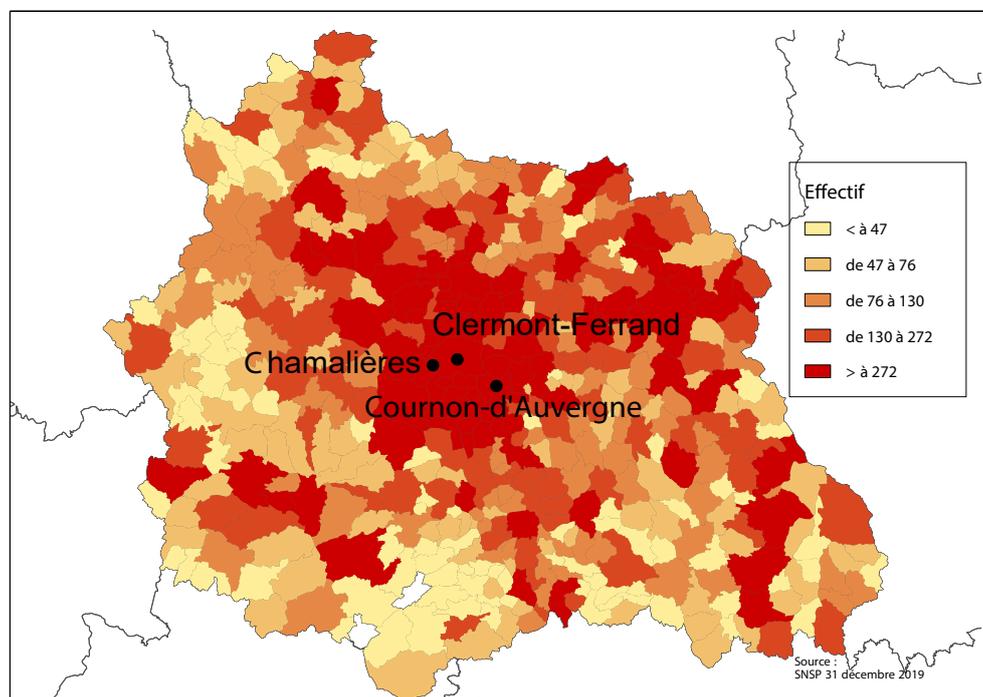
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Clermont-Ferrand			
Nombre total de retraités	10 064	14 498	24 562
Retraités percevant un droit direct seul	9 722	10 152	19 874
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	616	638
Retraités percevant les deux à la fois	320	3 730	4 050
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	5,2%	5,8%
Cournon-d'Auvergne			
Nombre total de retraités	2 256	2 899	5 155
Retraités percevant un droit direct seul	2 203	2 124	4 327
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	85	86
Retraités percevant les deux à la fois	52	690	742
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,4%	2,0%	1,7%
Chamalières			
Nombre total de retraités	1 681	2 696	4 377
Retraités percevant un droit direct seul	1 647	2 026	3 673
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	102	103
Retraités percevant les deux à la fois	33	568	601
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,8%	2,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".